

Février
2015

MINISTERE AUPRES DU PREMIER MINISTRE,
CHARGE DU BUDGET

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE



UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL



**COMMUNICATION EN CONSEIL DES MINISTRES
RELATIVE A LA GESTION DES MARCHES PUBLICS
A FIN DECEMBRE 2014**

MARCHES PUBLICS

SOMMAIRE

INTRODUCTION	2
I. SITUATION DES OPERATIONS DE PASSATION DE MARCHES	2
1. Planification et mise en exécution des lignes à marchés	2
2. Volume des opérations de passation de marchés publics à fin décembre 2014	3
II. SITUATION DES DELAIS D'EXECUTION DES MARCHES PUBLICS A FIN 2014	5
1. Rappel sur le mécanisme de suivi des délais	5
2. Situation des délais observés en 2014	6
III. MISE EN ŒUVRE DES OUTILS DE GESTION.....	6
1. Outils de planification des opérations	6
2. Outils de gestion des procédures	6
IV. RENFORCEMENT DES CAPACITES	7
1. Formation en interne des agents de la Direction des Marchés Publics	7
2. Formation des acteurs extérieurs	7
3. Assistance aux partenaires	8
V. DEVELOPPEMENT DE NOUVEAUX OUTILS	8
1. Banque de Données des Prix de Référence (BDPR)	8
2. Catégorisation des entreprises	9
VI. PERSPECTIVES POUR LA GESTION 2015.....	9
CONCLUSION	11

INTRODUCTION

Dans le cadre de sa politique de développement économique et social, le Gouvernement consacre une partie importante du budget à l'acquisition de biens et services en vue du bien-être de la population.

Pour l'exercice 2014, sur un budget de 4407,5 milliards FCFA, 1907,1 milliards FCFA (43,3% du budget) sont soumis aux procédures de passation des marchés publics.

Ce niveau de budget doit être exécuté dans un souci de transparence et de célérité en vue de l'atteinte des objectifs annuels d'investissement.

La présente communication vise à informer le Gouvernement sur l'état d'exécution à fin décembre, des lignes de crédits du budget 2014 éligibles aux procédures de marchés publics. Elle souligne également les actions entreprises ou envisagées pour améliorer l'efficacité du système de passation de marchés.

Ainsi, cette communication s'articule autour des points ci-après :

- point des opérations et des délais de passation des marchés ;
- actions pour l'amélioration de l'efficacité du processus et les perspectives.

I. SITUATION DES OPERATIONS DE PASSATION DE MARCHES

1. Planification et mise en exécution des lignes à marchés

a) Lignes à marchés

En application de l'article 6 du Code des marchés publics relatif au principe de l'obligation de passer marché, 3979 lignes soumises à la procédure de passation des marchés publics ont été identifiées (cf. tableau 1) et portent sur un montant total de 1907,1 milliards FCFA, contre 4061 lignes pour un montant total de 1209,4 milliards à fin décembre 2013, soit une baisse de 2,0% en nombre et une augmentation de 57,7% en valeur à fin décembre 2014.

Sur l'ensemble des 3979 lignes éligibles à fin décembre 2014, 39,0% sont des lignes d'administrations centrales, 35,7% émanent des collectivités décentralisées, 13,8% relèvent des établissements publics nationaux et 11,5% concernent les sociétés d'Etat.

Le tableau ci-après montre la répartition des lignes à marchés par type d'entités.

Tableau n°1 : Répartition des lignes à marchés par type d'entités

Type de structure	Lignes soumises à marché				Lignes planifiées			
	Nombre	%	Dotation (FCFA)	%	Nombre	%	Montant (FCFA)	%
ADMINISTRATION	1 551	39,0	895 725 237 573	47,0	1246	43,4	518 581 184 660	47,2
COLLECTIVITES	1 419	35,7	103 095 801 678	5,4	820	28,6	51 638 097 905	4,7
EPN	551	13,8	175 391 104 475	9,2	669	23,3	132 691 421 506	12,1
SODE	458	11,5	732 874 648 367	38,4	134	4,7	394 625 533 912	36,0
TOTAL	3 979	100	1 907 086 792 093	100	2 869	100	1 097 536 237 983	100

Source: DMP

b) Lignes planifiées et exécutées

Conformément à l'article 18 du Code des marchés publics, 2869 des 3979 lignes à marchés ont été planifiées, soit un ratio de lignes planifiées de 72,1%, contre 54,1% à fin décembre 2013 (cf. tableau 2).

A fin décembre, 1980 dossiers d'appels d'offres (DAO) ont été examinés par la Direction des Marchés Publics (DMP) contre 1516 en 2013, soit 30,6% d'augmentation. Cet examen qui consiste en la vérification de la conformité juridique et technique du contenu du DAO, dure 5 jours.

Les avis d'appels d'offres publiés dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics (BOMP) sont au nombre de 1649, contre 1023 en 2013.

Les appels d'offres restreints, au nombre de 331 sont en baisse 32,9% par rapport à l'année dernière.

Tableau n°2 : Répartition des lignes à marchés ayant fait l'objet de planification

Année	Nombre de lignes à marchés	Nombre de lignes planifiées	Nombre de dossiers d'appels d'offres reçus	Avis d'appels d'offres publiés					Appels d'offres restreints
				Total	Travaux	Fournitures	Prestations	Services	
2014	3979	2869	1 980	1 649	889	473	230	57	331
2013	4 061	2 195	1 516	1 023	340	388	212	83	493

Source: DMP

2. Volume des opérations de passation de marchés publics à fin décembre 2014

a) Volume global de marchés approuvés

La valeur totale des marchés approuvés s'élève à 985,4 milliards FCFA, en hausse de 42,3% et de 137,0% par rapport aux exercices budgétaires 2013 et 2012, respectivement (cf. tableau 3).

Tableau n°3 : Répartition des marchés approuvés par mode de passation

Mode		Exercice budgétaire 2012				Exercice budgétaire 2013				Exercice budgétaire 2014			
		Nbre	%	Montant (FCFA)	%	Nbre	%	Montant (FCFA)	%	Nbre	%	Montant (FCFA)	%
Procédures concurrentielles	Appel d'offres ouvert	1851	57,1	215 184 128 119	51,8	1282	48,0	245 140 981 883	35,6	2216	58,7	602 220 188 109	61,1
	Appel d'offres restreint	242	7,5	38 204 822 014	9,2	199	7,5	55 217 759 251	8,1	333	8,8	86 858 464 921	8,8
Procédures Non Concurrentielles	Gré à gré	403	12,4	100 047 054 001	24,1	285	10,7	294 229 180 542	42,8	213	5,6	227 064 760 782	23,0
	Avenant	151	4,7	7 629 274 742	1,8	157	5,8	34 671 221 179	5,0	202	5,4	10 429 423 668	1,1
	Convention	87	2,7	30 556 356 909	7,3	85	3,2	31 334 195 415	4,6	80	2,1	31 512 607 778	3,2
	Achat de matériel roulant (LCVM)	507	15,6	24 225 453 186	5,8	663	24,8	27 097 565 648	3,9	732	19,4	27 267 065 441	2,8
TOTAL		3241	100	415 847 088 971	100	2671	100	687 690 903 918	100	3776	100	985 352 510 699	100

Source: DMP

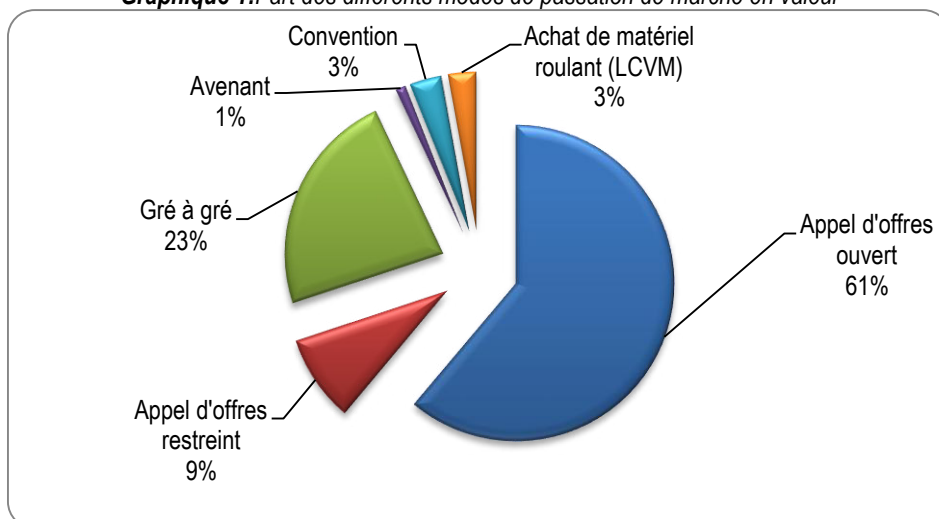
De façon détaillée, les marchés passés par appels d'offres ouverts représentent 58,7% et 61,1% des marchés approuvés en nombre et en valeur, respectivement.

Les marchés passés par appels d'offres restreints représentent 8,8% en nombre et en valeur, le nombre et le montant étant respectivement de 333 et 86,9 milliards FCFA.

Les marchés de gré à gré sont au nombre de 213 pour un montant de 227,1 milliards FCFA. Ce montant correspond à 23% du montant total des marchés approuvés (cf. graphique 1). La proportion en valeur des marchés de gré à gré est légèrement au-dessus de la norme de 20%,

cependant on note une légère amélioration par rapport à l'année 2013 où le ratio était de 42,8% (cf. tableau 3).

Graphique 1: Part des différents modes de passation de marché en valeur



Source: DMP

Au regard du graphique ci-dessus, l'on note que le principe qui stipule que l'appel d'offres ouvert est la norme a été respecté à 61%, correspondant au ratio des marchés publics passés par appels d'offres ouverts.

b) Volume des opérations sur le Programme Présidentiel d'Urgence (PPU)

En 2014, le PPU a financé 163 marchés pour un montant total de 72,3 milliards FCFA (cf. tableau 4). Le montant total des marchés passés par le PPU en 2014 reste inférieur à sa dotation budgétaire globale de 125 milliards FCFA pour prendre en compte les marchés des années antérieures en cours d'exécution.

La répartition des marchés approuvés montre que 51,2% des marchés en valeur des opérations du PPU sont passées par appels d'offres ouverts, 22,1% par appels d'offres restreints et 20,6% par marchés de gré à gré.

Tableau n°4 : Répartition des marchés approuvés par mode sur le PPU

MODES	NOMBRE	%	MONTANT (FCFA)	%
Appel d'offres ouvert	122	74,8	37 059 444 963	51,2
Appel d'offres restreint	17	10,4	15 970 559 056	22,1
Procédures concurrentielles	139	85,3	53 030 004 019	73,3
Gré à gré	6	3,7	14 886 944 965	20,6
Avenant	7	4,3	470 003 167	0,6
Convention	5	3,1	3 274 682 686	4,5
LCVM	6	3,7	659 900 001	0,9
Procédures non concurrentielles	24	14,7	19 291 530 819	26,7
TOTAL	163	100,0	72 321 534 838	100,0

Source: DMP

Les marchés financés par le PPU sont relatifs les fournitures, travaux et prestations d'entretien de pistes rurales, de reprofilage de voiries, de ramassage d'ordures ménagères, de kits et livrets scolaires, d'électrification et de construction de 1094 classes.

c) Volume des opérations sur le Contrat de Désendettement et de Développement (C2D)

Le premier Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) prévoit un montant de 413,3 milliards FCFA (630 millions Euro). En 2014, le montant prévu était de 147,5 milliards FCFA. Les secteurs concernés sont l'éducation, la formation, l'emploi, la santé, l'agriculture, le développement rural, la biodiversité, les infrastructures, les transports, le développement urbain, l'eau et assainissement, la justice et l'état de droit. Plusieurs missions à Abidjan de l'Agence Française de Développement ont permis d'entamer des négociations qui ont abouti à la signature de neuf (09) conventions dont huit (08) conventions d'affectation sectorielle. En plus, une convention d'appui budgétaire de 50 milliards a été également signée. Par ailleurs, un accord cadre et une nouvelle convention de compte ont été signés le 03 décembre 2014 afin d'entamer le deuxième C2D d'un montant de 738 milliards.

Les marchés passés sur financement C2D représentent 2,2% de l'ensemble des marchés approuvés en nombre et 9,6% en valeur. L'appel d'offres ouvert est le mode de passation le plus utilisé avec 73,2% des marchés approuvés en valeur. Les appels d'offres restreints représentent 17% tandis que les marchés de gré à gré ne sont que de 2,3%. Comparativement à 2013 (34,4 milliards), le montant des marchés approuvés a plus que doublé (94,2 milliards), soit une hausse de plus de cent pour cent (173,8%). Ces résultats s'expliquent par les mesures prises notamment pour la gestion diligente des opérations de mise en place des unités de coordination sectorielles.

Tableau n°5 : Répartition des marchés approuvés par mode sur C2D

MODES	NOMBRE	%	MONTANT (FCFA)	%
Appel d'offres ouvert	41	48,8	68 916 629 752	73,2
Appel d'offres restreint	17	20,2	16 044 826 501	17,0
Procédures concurrentielles	58	69,0	84 961 456 253	90,2
Gré à gré	6	7,1	2 171 145 233	2,3
Avenant	7	8,4	261 121 534	0,3
Convention	13	15,5	6 767 775 508	7,2
Procédures non concurrentielles	26	31,0	9 200 042 275	9,8
TOTAL	84	100,0	94 161 498 528	100,0

Source: DMP

II. SITUATION DES DELAIS D'EXECUTION DES MARCHES PUBLICS A FIN 2014

1. Rappel sur le mécanisme de suivi des délais

Pour le suivi et l'encadrement des délais de passation des marchés publics, un cadre réglementaire a été mis en place par Ministre auprès du Premier Ministre chargé du Budget, en vue du respect des délais et de la célérité des opérations. Ce cadre est matérialisé par :

- l'arrêté n°068/MPMB/CAB du 21 février 2014 portant création du Comité de suivi des délais de passation des marchés et d'exécution de la dépense (DOC-DPMED). Ce Comité se réunit deux (2) fois par mois depuis le 04 mars 2014. Il a permis la mise en place de matrices de suivi et de contrôle des délais internes à la DMP et de ceux relevant des acteurs extérieurs. A ce titre, 84 courriers de relance ont été adressés à 30 ministères et structures sous tutelle qui enregistrent un dépassement des délais en vigueur aux différentes étapes de la procédure (annexe 3a) ;

- le décret n°2014-306 du 27 mai 2014 modifiant le décret n°2009-259 du 06 août 2009 portant Code des marchés publics. Ce décret porte réduction des délais de passation et d'exécution des marchés à quatre-vingt-huit (88) jours ;

2. Situation des délais observés en 2014

A fin décembre 2014, vingt-trois (23) ministères et institutions sur trente-quatre (34) qui ont effectué des opérations de passation de marchés publics allant de l'examen des dossiers d'appel d'offres à l'approbation des marchés (Annexe 3b).

A fin décembre 2014, le délai moyen de passation de marchés est de 126 jours contre 112 jours à fin septembre 2014 (délai ne concernant que les marchés dont le processus de passation a démarré en 2014). Le délai de passation le plus court est de 57 jours et le plus long est de 218 jours pour l'ensemble des ministères ayant déroulé toute la procédure à fin décembre 2014. L'on note une hausse du délai moyen de 14 jours, comparativement à celui de fin septembre 2014. Les efforts doivent donc se poursuivre afin de se rapprocher d'avantage du délai de 88 jours prescrit par le décret précité.

III. MISE EN ŒUVRE DES OUTILS DE GESTION

Au regard des enjeux actuels, il s'est avéré nécessaire de prendre des mesures spécifiques visant à améliorer l'efficacité du système de gestion des marchés, afin d'accroître la capacité d'absorption des crédits notifiés aux services de l'Etat. Elles portent notamment sur la mise en place d'outils de planification et d'encadrement des procédures.

1. Outils de planification des opérations

Un Plan Général de Passation de Marchés et un Plan de Passation des Marchés ont été élaborés au cours de la gestion budgétaire 2014 afin d'établir un tableau de bord permettant la traçabilité et l'anticipation des opérations. Ces plans sont établis et exécutés en application de l'article 18 du Code des marchés publics qui prescrit qu'aucune ligne n'ayant fait l'objet de planification ne pourra être exécutée par les procédures de marchés publics.

a) Plan Général de Passation de Marchés (PGPM)

Le PGPM est un document qui annonce les opérations de passation de marchés des différentes entités assujetties au Code des marchés publics. Au 31 décembre 2014, 1634 opérations ont été identifiées, mais toutes les structures assujetties n'ont pas fait parvenir leur PGPM à la DMP. En effet, sur 224 structures assujetties au Code des marchés publics, 184 ont fait parvenir leur PGPM.

b) Plan de Passation des Marchés (PPM)

Le PPM est un document détaillé établi sur la base des PGPM. Sur 1634 lignes prévues, 1400 lignes ont été planifiées dans le PPM.

2. Outils de gestion des procédures

Des outils de gestion sont mis en place et diffusés pour une bonne maîtrise des opérations de passation des marchés. Il s'agit des outils ci-après :

- les nouveaux Dossiers Types d'Appel d'Offres (DTAO) de travaux, de fournitures et de services connexes et de prestations intellectuelles adoptés par décrets n°2013-404, n°2013-405 et n°2013-406 du 05 juin 2013 mis en application et vulgarisés auprès de tous les acteurs du système des marchés publics ;
- trois (03) DAO allégés de référence de carburant, de travaux non complexes et de fournitures courantes ont été conçus et permettent aux acteurs de gagner en temps et en efficacité. Ces DAO sont téléchargeables sur le site Internet www.marchespublics.cide la Direction des Marchés Publics ;
- le manuel de procédures élaboré aux fins d'une lecture simplifiée du Code des marchés publics de 2009, a été revu et corrigé en avril 2014 pour mieux l'adapter aux procédures et règles en vigueur. Il est mis à la disposition de l'ensemble des acteurs par une publication sur le site Internet de la DMP. Il s'agit d'un support pratique destiné à éclairer les acteurs en précisant le sens des dispositions du Code des marchés publics. Ce manuel comporte dix (10) fascicules ;
- le guide des procédures élaboré en août 2014. Ce guide est un document opérationnel qui retrace pour chaque procédure les étapes à franchir, les tâches à accomplir, les acteurs concernés, les délais impartis, les pièces exigées et les résultats attendus. Il est composé de treize (13) fascicules. Avec la modification récente du Code des marchés publics, la DMP a décidé de procéder à la relecture de l'ensemble des fascicules pour les adapter aux besoins nouveaux de procédure. Ainsi, sur les treize (13) fascicules, trois (3) ont fait l'objet de relecture et ont été publiés sur le site Internet de la DMP ;
- trois (3) guides d'utilisation en cours de validation permettront aux acheteurs publics de mieux élaborer leur DAO à partir des DTAO pris par décret.

IV. RENFORCEMENT DES CAPACITES

Afin de renforcer ses capacités, la DMP a institué des sessions de formation thématiques.

1. Formation en interne des agents de la Direction des Marchés Publics

La formation à l'endroit des cadres de la DMP se fait de façon hebdomadaire. Les agents nouvellement affectés ont été formés, notamment sur les grands principes des marchés publics et les séances de mise à niveau de tous les cadres (anciens et nouveaux) sur des thèmes d'actualité présentés par d'autres cadres de la Direction ou par des partenaires extérieurs. La situation cumulée de ces modules indique que 280 participants ont été formés.

Par ailleurs, deux (2) cadres de la direction ont bénéficié d'une formation au Centre International de Formation de l'Organisation Internationale du Travail « Turin School of Development », en collaboration avec Sciences Po Paris et l'Université de Turin, pour un master en gouvernance et management des marchés publics en appui au développement durable.

2. Formation des acteurs extérieurs

Les formations ont porté sur une dizaine de modules relatifs aux marchés publics. Au total, pour l'exercice 2014, 1136 acteurs externes ont été formés. Il s'agit notamment des services chargés des marchés des directions des affaires financières des ministères, des EPN et des SODE. Il convient de mettre en exergue la formation et la sensibilisation des membres de l'ensemble des cabinets ministériels. (cf. annexe 4).

En ce qui concerne les acteurs des Collectivités Territoriales, ils ont été encadrés par les directeurs régionaux des marchés publics.

Des sessions de formation générale ont été organisées au profit de différentes cibles publiques et privées du système des marchés publics. Deux (2) types de formations ont été effectués :

- la formation à la carte, à la demande des structures soucieuses de mettre à niveau leurs agents sur les nouvelles procédures des marchés publics. Ainsi, des partenaires du système ont exprimé leurs besoins de formation qui ont été satisfaits par des modules appropriés ;
- les formations à l’initiative de la Direction des Marchés Publics. Grâce au programme « Appui ciblé » de la Banque Africaine de Développement, la DMP a pu dérouler une bonne partie des activités envisagées.

3. Assistance aux partenaires

Afin d’accompagner les partenaires non encore rompus aux procédures de passation des marchés publics, la DMP accomplit une mission d’assistance technique et de conseil.

Consacrée par l’arrêté n°473 du 22 octobre 2012 portant attributions, organisation et fonctionnement de la DMP, cette mission d’appui technique de la DMP est réalisée à l’intention de l’ensemble des participants à la fonction marché, surtout les institutions nouvellement créées ou nouvellement assujetties à l’obligation de passer marchés.

En définitive, l’assistance permet une bonne compréhension de la réglementation et une meilleure exécution du budget des partenaires.

Ainsi, en 2014, plusieurs institutions ont bénéficié de l’appui technique de la DMP. A titre d’illustration, nous pouvons citer :

- le CEPICI pour le montage des dossiers d’appel d’offres et le montage de projets de marchés ;
- le Cabinet du Ministre auprès du Premier Ministre chargé de l’Economie et des Finances relativement aux conditions de recours aux appels d’offres restreints et aux marchés de gré à gré ;
- le projet japonais JICA au sujet des procédures de passation de marchés et l’élaboration des dossiers d’appel d’offres.

Au total, pour l’année budgétaire 2014, 1416 acteurs des marchés publics ont été formés dont 1271 du secteur public et 145 du secteur privé, soit plus de deux fois le nombre d’acteurs formés en 2013 qui était de 594 (Annexe 4). Ces formations se poursuivront en 2015.

V. DEVELOPPEMENT DE NOUVEAUX OUTILS

De nouveaux outils sont en cours de préparation pour renforcer l’estimation des budgets d’investissement, la qualification des entreprises et les performances des services d’appui intervenant à différents niveaux des achats publics.

1. Banque de Données des Prix de Référence (BDPR)

La Banque de Données des Prix de Référence (BDPR) est une base de données des prix par type de marchés : fournitures-équipements, travaux et prestations de service. Elle est destinée à être un repère pour l’ensemble de l’administration publique, afin de maîtriser l’évolution des coûts et d’établir un budget prévisionnel fiable.

Le prix de référence est encadré par deux prix de base : le prix plancher et le prix plafond qui définissent la marge de prix acceptable par l'Etat. En deçà du prix plancher, il y aurait un risque de mauvaise exécution des prestations. Au-delà du prix plafond, le prix du fournisseur serait jugé excessif. Le module I « fournitures-équipements » de la BDPR est disponible sur le site de la DMP depuis le 02 septembre 2014, avec 810 items répertoriés et codifiés. Le lancement officiel par le Ministre chargé du Budget est prévu pour le premier trimestre 2015.

2. Catégorisation des entreprises

La catégorisation est l'évaluation et le classement annuel des entreprises en différentes catégories homogènes, en fonction de leurs capacités techniques et financières. Elle s'inscrit dans le cadre de la recherche de l'efficacité des marchés publics.

La Commission de catégorisation des entreprises est composée de structures de l'administration, des représentants des organisations du secteur privé et de la société civile intervenant dans le système des marchés publics. Les activités réalisées ont consisté en :

- l'examen et la validation du dossier technique des entreprises du bâtiment ;
- l'examen et la validation du projet de décret portant mise en œuvre d'un système de catégorisation des entreprises;
- l'approbation par le Ministre auprès du Premier Ministre chargé du Budget, le 10 novembre 2014, de la convention avec la Société Nationale de Développement Informatique (SNDI) pour l'élaboration de la base de données de catégorisation des entreprises ;
- la signature d'une convention entre le Ministère auprès du Premier Ministre chargé du Budget et la Société Nationale de Développement Informatique (SNDI), approuvée le 10 novembre 2014 ;
- la mise en œuvre du plan de communication hors média qui s'est déroulé du 16 octobre au 27 novembre 2014 avec la contribution et la caution de l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP) et de six (06) associations professionnelles auxquelles le projet a été présenté par la DMP.

Le projet est entré dans sa phase de lancement par la publication de l'avis de catégorisation dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics (BOMP) du 09 décembre 2014. La mise à disposition des dossiers de candidature en vue de la classification des entreprises a démarré le mardi 23 décembre 2014.

VI. PERSPECTIVES POUR LA GESTION 2015

Au titre des mesures à court terme, il s'agira de :

- la sensibilisation des autorités contractantes sur la nécessité d'élaborer les Plans de Passation des Marchés publics (PPM) pour la gestion 2015, afin d'anticiper le lancement des procédures ;
- l'application effective de l'article 18 du Code des marchés publics qui prescrit qu'aucune ligne n'ayant fait l'objet de planification ne pourra être exécutée par les procédures de marchés publics ;
- la transposition de la directive n°05/2005/CM/UEMOA portant contrôle et régulation des marchés publics et des délégations de service public dans l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine ;

- la poursuite de la vulgarisation du manuel de procédures des marchés publics ;
- la poursuite de la formation des acteurs des marchés publics au cours de l'exercice budgétaire 2015 ; les actions seront essentiellement centrées sur la sensibilisation des acteurs au sommet de l'Etat, notamment avec les Institutions de la République, les formations sur les Dossiers Types d'Appel d'Offres et l'accompagnement des cellules de passation des marchés qui seront mises en place ;
- la mise en œuvre du projet de catégorisation des entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP) ;
- le développement des modules travaux et prestations de la Banque de Données des Prix de Référence (BDPR) ;
- l'élaboration du cadre juridique de la maîtrise d'œuvre ;
- la réduction du taux des marchés de gré à gré en-dessous de 20% du total des marchés approuvés ;
- le respect des conditions de recours à la procédure de gré à gré afin d'éviter les marchés dits de régularisation ;
- la réduction du délai de passation des marchés des entités assujetties pour se conformer au délai de 88 jours, comme prescrit par le décret n° 2009-259 du 06 août 2009 portant Code des marchés publics tel que modifié par le décret n°2014-306 du 27 mai 2014.

CONCLUSION

L'exécution du budget en 2014 fait apparaître des points d'amélioration notamment le recours à l'appel d'offres ouvert comme norme d'acquisition des biens et services et la réduction des délais de passation de marchés par rapports aux années précédentes.

En effet, le ratio de marchés de gré à gré pour l'année 2014 est de 5,6% en nombre et de 23,0% en valeur, comparés à 10,7% et 42,8%, respectivement en nombre et en valeur, en 2013.

Le délai moyen de passation des marchés est de 126 jours, comparé à environ 322 jours en 2013. Ce délai quoiqu'en baisse reste encore supérieur au délai réglementaire de 88 jours défini dans le décret n°2014-306 du 27 mai 2014 modifiant le décret n°2009-259 du 06 août 2009 portant Code des marchés publics.

Des actions spécifiques seront menées au cours de l'année 2015 sur des phases bien précises du processus de passation, notamment le montage et la numérotation des marchés, où la sensibilisation et la sensibilisation des acteurs permettront de réduire de façon significative les délais.

La mise en place des DAO allégés, des guides de procédure et le renforcement des capacités permettront également de réduire les délais et de fluidifier d'avantage le processus de passation des marchés publics.

Telle est l'économie de la présente communication relative à la gestion des marchés publics à fin décembre 2014, soumise à l'adoption du Conseil des Ministres.

**LE MINISTRE AUPRES DU PREMIER MINISTRE,
CHARGE DU BUDGET**

Abdourahmane CISSE

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n°1 : Répartition des lignes à marchés par type d'entités

Tableau n°2 : Répartition des lignes à marchés ayant fait l'objet de planification

Tableau n°3 : Répartition des marchés approuvés par mode de passation

Tableau n°4 : Répartition des marchés approuvés par mode sur le PPU

Tableau n°5 : Répartition des marchés approuvés par mode sur C2D

LISTE DE GRAPHIQUE

Graphique 1:Part des différents modes de passation de marché en valeur

LISTE DESANNEXES

Annexe 1 : Synthèse des marchés approuvés par mode de passation, par institution et par ministère

Annexe 2 : Synthèse des marchés approuvés par type de marchés, par institution et par ministère

Annexe 3a : Point des courriers de relance

Annexe 3b : Point des délais de passation de marchés

Annexe 4 : Situation sur les activités de formation et de renforcement de capacités.



Direction des Marchés Publics

Union-Discipline-Travail

Annexe 1

SIGMAP

MARCHES PAR MODE DE PASSATION PAR MINISTÈRE ET INSTITUTION

Gestion : 2014

Du : 01/01/2014

Au : 31/12/2014

MINISTÈRE	TOTAL		A00		AOR		GAG		LCVM		CONV		AVE	
	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%
	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE	65	1,7%	48	2,2%	8	2,4%	3	1,4%	0	0,0%	0	0,0%	6	3,0%
	124 659 888 691	12,7%	6 764 573 270	1,1%	660 417 002	0,8%	117 234 898 419	51,6%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE	157	4,2%	73	3,3%	13	3,9%	26	12,2%	32	4,4%	0	0,0%	13	6,4%
	74 464 815 298	7,6%	13 908 283 562	2,3%	4 493 507 746	5,2%	54 905 788 212	24,2%	1 014 293 550	3,7%	0	0,0%	142 942 228	1,4%
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE	128	3,4%	32	1,4%	10	3,0%	34	16,0%	40	5,5%	2	2,5%	10	5,0%
	28 317 941 707	2,9%	12 597 507 310	2,1%	412 944 719	0,5%	13 490 071 671	5,9%	644 222 717	2,4%	773 579 560	2,5%	399 615 730	3,8%
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE	178	4,7%	131	5,9%	18	5,4%	3	1,4%	15	2,0%	4	5,0%	7	3,5%
	54 729 128 042	5,6%	37 158 340 245	6,2%	2 429 913 738	2,8%	10 438 818 011	4,6%	1 090 249 995	4,0%	3 141 802 886	10,0%	470 003 167	4,5%
MINISTÈRE DES INFRASTRUCTURES ÉCONOMIQUES	296	7,8%	116	5,2%	64	19,2%	18	8,5%	21	2,9%	13	16,3%	64	31,7%
	326 980 440 814	33,2%	259 803 089 758	43,1%	44 946 724 962	51,7%	9 343 063 948	4,1%	902 671 994	3,3%	6 769 548 310	21,5%	5 215 341 842	50,0%
MINISTÈRE AUPRÈS DU PREMIER MINISTRE CHARGE DU BUDGET	160	4,2%	59	2,7%	24	7,2%	24	11,3%	23	3,1%	16	20,0%	14	6,9%
	28 210 080 006	2,9%	5 867 655 166	1,0%	6 184 631 293	7,1%	6 196 305 960	2,7%	3 834 933 683	14,1%	5 852 111 627	18,6%	274 442 277	2,6%
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA LUTTE CONTRE LE SIDA	316	8,4%	176	7,9%	19	5,7%	39	18,3%	45	6,1%	9	11,3%	28	13,9%
	23 731 380 776	2,4%	10 897 397 011	1,8%	4 182 109 076	4,8%	5 361 358 590	2,4%	945 174 309	3,5%	2 047 460 389	6,5%	297 881 401	2,9%
MINISTÈRE D'ÉTAT, MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR	1 169	31,0%	834	37,6%	116	34,8%	25	11,7%	186	25,4%	2	2,5%	6	3,0%
	55 757 530 488	5,7%	32 595 260 607	5,4%	10 585 755 180	12,2%	2 768 623 976	1,2%	8 228 646 607	30,2%	1 556 420 000	4,9%	22 824 118	0,2%



Direction des Marchés Publics

Union-Discipline-Travail

Annexe 1

SIGMAP

MARCHES PAR MODE DE PASSATION PAR MINISTERE ET INSTITUTION

MINISTERE	TOTAL		A00		AOR		GAG		LCVM		CONV		AVE	
	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%
	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%
MINISTÈRE DE LA JUSTICE, DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTES PUBLIQUES	33	0,9%	27	1,2%	0	0,0%	1	0,5%	3	0,4%	0	0,0%	2	1,0%
	4 015 526 167	0,4%	1 212 228 070	0,2%	0	0,0%	1 718 064 264	0,8%	785 424 178	2,9%	0	0,0%	299 809 655	2,9%
MINISTÈRE DE LA CONSTRUCTION, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'URBANISME	113	3,0%	61	2,8%	5	1,5%	9	4,2%	24	3,3%	1	1,3%	13	6,4%
	16 764 270 797	1,7%	4 338 324 969	0,7%	6 916 766 345	8,0%	1 588 669 903	0,7%	1 729 554 375	6,3%	21 493 700	0,1%	2 169 461 505	20,8%
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE	281	7,4%	207	9,3%	15	4,5%	5	2,3%	35	4,8%	13	16,3%	6	3,0%
	40 903 928 318	4,2%	33 867 885 900	5,6%	2 873 583 531	3,3%	1 452 174 406	0,6%	1 129 987 913	4,1%	1 129 143 700	3,6%	451 152 868	4,3%
MINISTÈRE D'ETAT, MINISTÈRE DE L'EMPLOI, DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	137	3,6%	91	4,1%	6	1,8%	7	3,3%	19	2,6%	5	6,3%	9	4,5%
	13 975 005 547	1,4%	8 197 473 425	1,4%	437 939 920	0,5%	838 929 213	0,4%	298 109 984	1,1%	3 991 705 505	12,7%	210 847 500	2,0%
MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DES MINES	41	1,1%	14	0,6%	5	1,5%	2	0,9%	16	2,2%	4	5,0%	0	0,0%
	19 952 569 732	2,0%	17 620 273 257	2,9%	590 285 996	0,7%	401 812 208	0,2%	377 550 200	1,4%	962 648 071	3,1%	0	0,0%
MINISTÈRE DES EAUX ET FORÊTS	25	0,7%	11	0,5%	0	0,0%	2	0,9%	12	1,6%	0	0,0%	0	0,0%
	1 305 098 786	0,1%	330 886 025	0,1%	0	0,0%	377 112 857	0,2%	597 099 904	2,2%	0	0,0%	0	0,0%
MINISTÈRE DES TRANSPORTS	23	0,6%	6	0,3%	3	0,9%	1	0,5%	13	1,8%	0	0,0%	0	0,0%
	1 618 773 748	0,2%	700 221 688	0,1%	216 681 703	0,2%	313 935 360	0,1%	387 934 997	1,4%	0	0,0%	0	0,0%
MINISTÈRE DÉLÉGUÉ AUPRES DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHARGE DE LA DÉFENSE	61	1,6%	41	1,9%	0	0,0%	4	1,9%	6	0,8%	0	0,0%	10	5,0%
	10 821 016 376	1,1%	10 374 425 679	1,7%	0	0,0%	181 990 662	0,1%	164 571 763	0,6%	0	0,0%	100 028 272	1,0%
MINISTÈRE AUPRÈS DU PREMIER MINISTRE CHARGÉ DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES	86	2,3%	56	2,5%	4	1,2%	2	0,9%	19	2,6%	1	1,3%	4	2,0%
	25 904 221 804	2,6%	24 862 819 229	4,1%	326 669 321	0,4%	162 089 464	0,1%	452 643 793	1,7%	99 999 997	0,3%	0	0,0%



Direction des Marchés Publics

Union-Discipline-Travail

Annexe 1

SIGMAP

MARCHES PAR MODE DE PASSATION PAR MINISTÈRE ET INSTITUTION

MINISTÈRE	TOTAL		A00		A0R		GAG		LCVM		CONV		AVE	
	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%
	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%
PREMIER MINISTRE, MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE DES FINANCES ET DU BUDGET	48	1,3%	32	1,4%	0	0,0%	3	1,4%	9	1,2%	1	1,3%	3	1,5%
	6 679 297 848	0,7%	2 588 908 196	0,4%	0	0,0%	137 640 535	0,1%	169 790 001	0,6%	3 653 436 333	11,6%	129 522 783	1,2%
MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION	21	0,6%	6	0,3%	0	0,0%	2	0,9%	11	1,5%	2	2,5%	0	0,0%
	1 052 811 188	0,1%	519 880 684	0,1%	0	0,0%	134 864 600	0,1%	296 693 119	1,1%	101 372 785	0,3%	0	0,0%
MINISTÈRE DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES	25	0,7%	9	0,4%	0	0,0%	3	1,4%	12	1,6%	1	1,3%	0	0,0%
	681 995 653	0,1%	240 047 181	0,0%	0	0,0%	18 548 523	0,0%	423 399 949	1,6%	0	0,0%	0	0,0%
MINISTÈRE DU TOURISME	20	0,5%	12	0,5%	2	0,6%	0	0,0%	5	0,7%	1	1,3%	0	0,0%
	1 520 383 310	0,2%	520 603 128	0,1%	90 000 000	0,1%	0	0,0%	209 780 182	0,8%	700 000 000	2,2%	0	0,0%
MINISTÈRE D'ÉTAT, MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES	6	0,2%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	5	0,7%	1	1,3%	0	0,0%
	545 570 240	0,1%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	114 200 000	0,4%	431 370 240	1,4%	0	0,0%
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA RÉFORME ADMINISTRATIVE	21	0,6%	1	0,0%	1	0,3%	0	0,0%	18	2,5%	1	1,3%	0	0,0%
	656 535 498	0,1%	57 812 274	0,0%	71 210 215	0,1%	0	0,0%	336 000 000	1,2%	191 513 009	0,6%	0	0,0%
MINISTÈRE DU COMMERCE	43	1,1%	12	0,5%	7	2,1%	0	0,0%	23	3,1%	0	0,0%	1	0,5%
	1 591 054 911	0,2%	861 306 145	0,1%	245 000 000	0,3%	0	0,0%	473 588 916	1,7%	0	0,0%	11 159 850	0,1%
MINISTÈRE DES SPORTS ET LOISIRS	68	1,8%	32	1,4%	0	0,0%	0	0,0%	33	4,5%	0	0,0%	3	1,5%
	1 466 768 811	0,1%	1 066 253 794	0,2%	0	0,0%	0	0,0%	371 474 096	1,4%	0	0,0%	29 040 921	0,3%
MINISTÈRE DE LA FAMILLE, DE LA FEMME ET DE L'ENFANT	47	1,2%	11	0,5%	0	0,0%	0	0,0%	36	4,9%	0	0,0%	0	0,0%
	974 836 281	0,1%	605 736 314	0,1%	0	0,0%	0	0,0%	369 099 967	1,4%	0	0,0%	0	0,0%
MINISTÈRE D'ÉTAT, MINISTÈRE DU PLAN ET DU DÉVELOPPEMENT	25	0,7%	9	0,4%	0	0,0%	0	0,0%	16	2,2%	0	0,0%	0	0,0%
	1 092 093 608	0,1%	732 857 052	0,1%	0	0,0%	0	0,0%	359 236 556	1,3%	0	0,0%	0	0,0%
COMMISSION ÉLECTORALE INDEPENDANTE	9	0,2%	0	0,0%	2	0,6%	0	0,0%	7	1,0%	0	0,0%	0	0,0%
	520 400 000	0,1%	0	0,0%	176 500 000	0,2%	0	0,0%	343 900 000	1,3%	0	0,0%	0	0,0%



Direction des Marchés Publics

Union-Discipline-Travail

Annexe 1

SI GMAP

MARCHES PAR MODE DE PASSATION PAR MINISTERE ET INSTITUTION

MINISTERE	TOTAL		A00		AOR		GAG		LCVM		CONV		AVE	
	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%
	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA FRANCOPHONIE	29	0,8%	10	0,5%	2	0,6%	0	0,0%	17	2,3%	0	0,0%	0	0,0%
	1 600 875 209	0,2%	1 251 138 412	0,2%	47 640 000	0,1%	0	0,0%	302 096 797	1,1%	0	0,0%	0	0,0%
MINISTÈRE DU PÉTROLE ET DE L'ÉNERGIE	90	2,4%	80	3,6%	2	0,6%	0	0,0%	7	1,0%	0	0,0%	1	0,5%
	70 010 834 553	7,1%	69 267 424 935	11,5%	536 134 174	0,6%	0	0,0%	152 315 900	0,6%	0	0,0%	54 959 544	0,5%
COUR SUPREME	6	0,2%	0	0,0%	3	0,9%	0	0,0%	3	0,4%	0	0,0%	0	0,0%
	267 500 000	0,0%	0	0,0%	91 000 000	0,1%	0	0,0%	176 500 000	0,6%	0	0,0%	0	0,0%
CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL	9	0,2%	0	0,0%	1	0,3%	0	0,0%	8	1,1%	0	0,0%	0	0,0%
	313 899 996	0,0%	0	0,0%	150 000 000	0,2%	0	0,0%	163 899 996	0,6%	0	0,0%	0	0,0%
MEDIATURE	3	0,1%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	3	0,4%	0	0,0%	0	0,0%
	145 340 000	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	145 340 000	0,5%	0	0,0%	0	0,0%
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	1	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,5%
	135 700 000	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	135 700 000	1,3%
MINISTÈRE CHARGÉ DE L'INTÉGRATION AFRICAINE	5	0,1%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	3	0,4%	2	2,5%	0	0,0%
	125 126 666	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	45 000 000	0,2%	80 126 666	0,3%	0	0,0%
PARQUET GENERAL	4	0,1%	0	0,0%	1	0,3%	0	0,0%	3	0,4%	0	0,0%	0	0,0%
	158 750 000	0,0%	0	0,0%	48 750 000	0,1%	0	0,0%	110 000 000	0,4%	0	0,0%	0	0,0%
MINISTÈRE DES POSTES ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE COMMUNICATION	23	0,6%	19	0,9%	0	0,0%	0	0,0%	2	0,3%	1	1,3%	1	0,5%
	43 484 319 830	4,4%	43 411 574 823	7,2%	0	0,0%	0	0,0%	49 180 000	0,2%	8 875 000	0,0%	14 690 007	0,1%
COUR DES COMPTES	1	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,1%	0	0,0%	0	0,0%
	59 000 000	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	59 000 000	0,2%	0	0,0%	0	0,0%
GRANDE CHANCELLERIE	2	0,1%	0	0,0%	1	0,3%	0	0,0%	1	0,1%	0	0,0%	0	0,0%
	61 500 000	0,0%	0	0,0%	48 000 000	0,1%	0	0,0%	13 500 000	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
CONSEIL CONSTITUTIONNEL	1	0,0%	0	0,0%	1	0,3%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	96 300 000	0,0%	0	0,0%	96 300 000	0,1%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%



Direction des Marchés Publics

Union-Discipline-Travail

Annexe 1

SIGMAP

MARCHES PAR MODE DE PASSATION PAR MINISTERE ET INSTITUTION

MINISTERE	TOTAL		AOR		AOR		GAG		LCVM		CONV		AVE	
	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%
	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%
TOTAL	3 776	100,0%	2 216	58,7%	333	8,8%	213	5,6%	732	19,4%	80	2,1%	202	5,3%
	985 352 510 699	100,0%	602 220 188 109	61,1%	86 858 464 921	8,8%	227 064 760 782	23,0%	27 267 065 441	2,8%	31 512 607 778	3,2%	10 429 423 668	1,1%



Direction des Marchés Publics

Union-Discipline-Travail

Annexe 2

SI GMAP

REPARTITION PAR TYPES MARCHES PAR MINISTÈRE ET INSTITUTION

Gestion : 2014

Du : 01/01/2014

Au : 31/12/2014

MINISTÈRE / INSTITUTION	TOTAL		TRAVAUX		FOURNITURES		PRESTATIONS		LCVM		CONV		CNC	
	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%
	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%
MINISTÈRE DES INFRASTRUCTURES ECONOMIQUES	296	7,8%	188	13,2%	11	1,2%	63	10,3%	21	2,9%	13	16,3%	0	*****
	326 980 440 814	33,2%	304 261 529 946	43,8%	720 516 705	0,7%	14 326 173 859	11,3%	902 671 994	3,3%	6 769 548 310	21,5%	0	*****
MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE	65	1,7%	31	2,2%	31	3,3%	3	0,5%	0	0,0%	0	0,0%	0	*****
	124 659 888 691	12,7%	119 885 584 459	17,3%	4 029 190 434	3,8%	745 113 798	0,6%	0	0,0%	0	0,0%	0	*****
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE	157	4,2%	26	1,8%	53	5,7%	46	7,5%	32	4,4%	0	0,0%	0	*****
	74 464 815 298	7,6%	39 526 468 473	5,7%	28 169 677 794	26,7%	5 754 375 481	4,5%	1 014 293 550	3,7%	0	0,0%	0	*****
MINISTÈRE DU PÉTROLE ET DE L'ÉNERGIE	90	2,4%	65	4,6%	8	0,9%	10	1,6%	7	1,0%	0	0,0%	0	*****
	70 010 834 553	7,1%	65 429 401 580	9,4%	2 292 201 251	2,2%	2 136 915 822	1,7%	152 315 900	0,6%	0	0,0%	0	*****
MINISTÈRE D'ÉTAT, MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR	1 169	31,0%	698	49,0%	255	27,5%	28	4,6%	186	25,4%	2	2,5%	0	*****
	55 757 530 488	5,7%	28 115 919 993	4,1%	15 847 150 785	15,0%	2 009 393 103	1,6%	8 228 646 607	30,2%	1 556 420 000	4,9%	0	*****
PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE	178	4,7%	112	7,9%	44	4,8%	3	0,5%	15	2,0%	4	5,0%	0	*****
	54 729 128 042	5,6%	40 603 354 693	5,9%	9 779 325 163	9,3%	114 395 305	0,1%	1 090 249 995	4,0%	3 141 802 886	10,0%	0	*****
MINISTÈRE DES POSTES ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE COMMUNICATION	23	0,6%	6	0,4%	8	0,9%	6	1,0%	2	0,3%	1	1,3%	0	*****
	43 484 319 830	4,4%	415 459 906	0,1%	265 387 837	0,3%	42 745 417 087	33,6%	49 180 000	0,2%	8 875 000	0,0%	0	*****
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE	281	7,4%	118	8,3%	63	6,8%	52	8,5%	35	4,8%	13	16,3%	0	*****
	40 903 928 318	4,2%	27 729 164 521	4,0%	7 153 702 290	6,8%	3 761 929 894	3,0%	1 129 987 913	4,1%	1 129 143 700	3,6%	0	*****



Direction des Marchés Publics

Union-Discipline-Travail

Annexe 2

SI GMAP

REPARTITION PAR TYPES MARCHES PAR MINISTERE ET INSTITUTION

MINISTÈRE / INSTITUTION	TOTAL		TRAVAUX		FOURNITURES		PRESTATIONS		LCVM		CONV		CNC	
	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%
	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE	128	3,4%	8	0,6%	8	0,9%	70	11,4%	40	5,5%	2	2,5%	0	*****
	28 317 941 707	2,9%	381 914 235	0,1%	220 545 358	0,2%	26 297 679 837	20,7%	644 222 717	2,4%	773 579 560	2,5%	0	*****
MINISTÈRE AUPRÈS DU PREMIER MINISTRE CHARGE DU BUDGET	160	4,2%	4	0,3%	42	4,5%	75	12,2%	23	3,1%	16	20,0%	0	*****
	28 210 080 006	2,9%	849 179 360	0,1%	6 661 875 335	6,3%	11 011 980 001	8,7%	3 834 933 683	14,1%	5 852 111 627	18,6%	0	*****
MINISTÈRE AUPRÈS DU PREMIER MINISTRE CHARGÉ DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES	86	2,3%	9	0,6%	36	3,9%	21	3,4%	19	2,6%	1	1,3%	0	*****
	25 904 221 804	2,6%	22 594 184 981	3,3%	1 816 091 671	1,7%	941 301 362	0,7%	452 643 793	1,7%	99 999 997	0,3%	0	*****
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA LUTTE CONTRE LE SIDA	316	8,4%	15	1,1%	175	18,9%	72	11,7%	45	6,1%	9	11,3%	0	*****
	23 731 380 776	2,4%	2 487 991 897	0,4%	10 816 321 073	10,3%	7 434 433 108	5,8%	945 174 309	3,5%	2 047 460 389	6,5%	0	*****
MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DES MINES	41	1,1%	10	0,7%	9	1,0%	2	0,3%	16	2,2%	4	5,0%	0	*****
	19 952 569 732	2,0%	17 920 167 860	2,6%	504 638 601	0,5%	187 565 000	0,1%	377 550 200	1,4%	962 648 071	3,1%	0	*****
MINISTÈRE DE LA CONSTRUCTION, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'URBANISME	113	3,0%	43	3,0%	7	0,8%	38	6,2%	24	3,3%	1	1,3%	0	*****
	16 764 270 797	1,7%	10 407 996 586	1,5%	179 317 914	0,2%	4 425 908 222	3,5%	1 729 554 375	6,3%	21 493 700	0,1%	0	*****
MINISTÈRE D'ÉTAT, MINISTÈRE DE L'EMPLOI, DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	137	3,6%	27	1,9%	26	2,8%	60	9,8%	19	2,6%	5	6,3%	0	*****
	13 975 005 547	1,4%	5 727 842 912	0,8%	966 069 928	0,9%	2 991 277 218	2,4%	298 109 984	1,1%	3 991 705 505	12,7%	0	*****
MINISTÈRE DÉLÈGUÉ AUPRÈS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHARGE DE LA DÉFENSE	61	1,6%	3	0,2%	50	5,4%	2	0,3%	6	0,8%	0	0,0%	0	*****
	10 821 016 376	1,1%	1 313 509 827	0,2%	9 326 414 786	8,9%	16 520 000	0,0%	164 571 763	0,6%	0	0,0%	0	*****
PREMIER MINISTRE, MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE DES FINANCES ET DU BUDGET	48	1,3%	1	0,1%	31	3,3%	6	1,0%	9	1,2%	1	1,3%	0	*****
	6 679 297 848	0,7%	50 502 910	0,0%	2 466 433 268	2,3%	339 135 336	0,3%	169 790 001	0,6%	3 653 436 333	11,6%	0	*****



Direction des Marchés Publics

Union-Discipline-Travail

Annexe 2

SIGMAP

REPARTITION PAR TYPES MARCHES PAR MINISTERE ET INSTITUTION

MINISTERE / INSTITUTION	TOTAL		TRAVAUX		FOURNITURES		PRESTATIONS		LCVM		CONV		CNC	
	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%
	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%
MINISTÈRE DE LA JUSTICE, DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTES PUBLIQUES	33	0,9%	17	1,2%	12	1,3%	1	0,2%	3	0,4%	0	0,0%	0	*****
	4 015 526 167	0,4%	2 656 819 259	0,4%	573 282 730	0,5%	0	0,0%	785 424 178	2,9%	0	0,0%	0	*****
MINISTÈRE DES TRANSPORTS	23	0,6%	3	0,2%	7	0,8%	0	0,0%	13	1,8%	0	0,0%	0	*****
	1 618 773 748	0,2%	579 120 268	0,1%	651 718 483	0,6%	0	0,0%	387 934 997	1,4%	0	0,0%	0	*****
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA FRANCOPHONIE	29	0,8%	2	0,1%	9	1,0%	1	0,2%	17	2,3%	0	0,0%	0	*****
	1 600 875 209	0,2%	738 586 990	0,1%	530 691 422	0,5%	29 500 000	0,0%	302 096 797	1,1%	0	0,0%	0	*****
MINISTÈRE DU COMMERCE	43	1,1%	0	0,0%	15	1,6%	5	0,8%	23	3,1%	0	0,0%	0	*****
	1 591 054 911	0,2%	0	0,0%	831 676 735	0,8%	285 789 260	0,2%	473 588 916	1,7%	0	0,0%	0	*****
MINISTÈRE DU TOURISME	20	0,5%	2	0,1%	3	0,3%	9	1,5%	5	0,7%	1	1,3%	0	*****
	1 520 383 310	0,2%	137 035 016	0,0%	149 547 972	0,1%	324 020 140	0,3%	209 780 182	0,8%	700 000 000	2,2%	0	*****
MINISTÈRE DES SPORTS ET LOISIRS	68	1,8%	1	0,1%	0	0,0%	34	5,5%	33	4,5%	0	0,0%	0	*****
	1 466 768 811	0,1%	31 715 070	0,0%	0	0,0%	1 063 579 645	0,8%	371 474 096	1,4%	0	0,0%	0	*****
MINISTÈRE DES EAUX ET FORÊTS	25	0,7%	5	0,4%	4	0,4%	4	0,7%	12	1,6%	0	0,0%	0	*****
	1 305 098 786	0,1%	370 913 984	0,1%	149 935 500	0,1%	187 149 398	0,1%	597 099 904	2,2%	0	0,0%	0	*****
MINISTÈRE D'ETAT, MINISTÈRE DU PLAN ET DU DÉVELOPPEMENT	25	0,7%	4	0,3%	3	0,3%	2	0,3%	16	2,2%	0	0,0%	0	*****
	1 092 093 608	0,1%	555 369 933	0,1%	90 287 119	0,1%	87 200 000	0,1%	359 236 556	1,3%	0	0,0%	0	*****
MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION	21	0,6%	3	0,2%	5	0,5%	0	0,0%	11	1,5%	2	2,5%	0	*****
	1 052 811 188	0,1%	243 750 684	0,0%	410 994 600	0,4%	0	0,0%	296 693 119	1,1%	101 372 785	0,3%	0	*****
MINISTÈRE DE LA FAMILLE, DE LA FEMME ET DE L'ENFANT	47	1,2%	10	0,7%	1	0,1%	0	0,0%	36	4,9%	0	0,0%	0	*****
	974 836 281	0,1%	534 956 314	0,1%	70 780 000	0,1%	0	0,0%	369 099 967	1,4%	0	0,0%	0	*****
MINISTÈRE DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES	25	0,7%	11	0,8%	1	0,1%	0	0,0%	12	1,6%	1	1,3%	0	*****
	681 995 653	0,1%	224 852 704	0,0%	33 743 000	0,0%	0	0,0%	423 399 949	1,6%	0	0,0%	0	*****



Direction des Marchés Publics

Union-Discipline-Travail

Annexe 2

SI GMAP

REPARTITION PAR TYPES MARCHES PAR MINISTERE ET INSTITUTION

MINISTERE / INSTITUTION	TOTAL		TRAVAUX		FOURNITURES		PRESTATIONS		LCVM		CONV		CNC	
	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%
	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA RÉFORME ADMINISTRATIVE	21	0,6%	2	0,1%	0	0,0%	0	0,0%	18	2,5%	1	1,3%	0	*****
	656 535 498	0,1%	129 022 489	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	336 000 000	1,2%	191 513 009	0,6%	0	*****
MINISTÈRE D'ÉTAT, MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES	6	0,2%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	5	0,7%	1	1,3%	0	*****
	545 570 240	0,1%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	114 200 000	0,4%	431 370 240	1,4%	0	*****
COMMISSION ELECTORALE INDEPENDANTE	9	0,2%	0	0,0%	2	0,2%	0	0,0%	7	1,0%	0	0,0%	0	*****
	520 400 000	0,1%	0	0,0%	176 500 000	0,2%	0	0,0%	343 900 000	1,3%	0	0,0%	0	*****
CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL	9	0,2%	0	0,0%	1	0,1%	0	0,0%	8	1,1%	0	0,0%	0	*****
	313 899 996	0,0%	0	0,0%	150 000 000	0,1%	0	0,0%	163 899 996	0,6%	0	0,0%	0	*****
COUR SUPREME	6	0,2%	0	0,0%	3	0,3%	0	0,0%	3	0,4%	0	0,0%	0	*****
	267 500 000	0,0%	0	0,0%	91 000 000	0,1%	0	0,0%	176 500 000	0,6%	0	0,0%	0	*****
PARQUET GENERAL	4	0,1%	0	0,0%	1	0,1%	0	0,0%	3	0,4%	0	0,0%	0	*****
	158 750 000	0,0%	0	0,0%	48 750 000	0,0%	0	0,0%	110 000 000	0,4%	0	0,0%	0	*****
MEDIATURE	3	0,1%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	3	0,4%	0	0,0%	0	*****
	145 340 000	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	145 340 000	0,5%	0	0,0%	0	*****
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	1	0,0%	1	0,1%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	*****
	135 700 000	0,0%	135 700 000	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	*****
MINISTÈRE CHARGÉ DE L'INTÉGRATION AFRICAINE	5	0,1%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	3	0,4%	2	2,5%	0	*****
	125 126 666	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	45 000 000	0,2%	80 126 666	0,3%	0	*****
CONSEIL CONSTITUTIONNEL	1	0,0%	0	0,0%	1	0,1%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	*****
	96 300 000	0,0%	0	0,0%	96 300 000	0,1%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	*****
GRANDE CHANCELLERIE	2	0,1%	0	0,0%	1	0,1%	0	0,0%	1	0,1%	0	0,0%	0	*****
	61 500 000	0,0%	0	0,0%	48 000 000	0,0%	0	0,0%	13 500 000	0,0%	0	0,0%	0	*****
COUR DES COMPTES	1	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,1%	0	0,0%	0	*****
	59 000 000	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	59 000 000	0,2%	0	0,0%	0	*****



Direction des Marchés Publics

Union-Discipline-Travail

Annexe 2

SIGMAP

REPARTITION PAR TYPES MARCHES PAR MINISTERE ET INSTITUTION

MINISTERE / INSTITUTION	TOTAL		TRAVAUX		FOURNITURES		PRESTATIONS		LCVM		CONV		CNC	
	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%
	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%
TOTAL	3 776	100,0%	1 425	37,7%	926	24,5%	613	16,2%	732	19,4%	80	2,1%	0	0,0%
	985 352 510 699	100,0%	694 038 016 850	70,4%	105 318 067 754	10,7%	127 216 752 876	12,9%	27 267 065 441	2,8%	31 512 607 778	3,2%	0	0,0%

Annexe 3a : Courrier de relance par mois et par ministères pour l'an 2014

FEVRIER

N°	MINISTERES	RELANCE
1	de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle	1
2	du Pétrole et de l'Energie	1
3	des Infrastructures Économiques	1
4	des Transports	1
5	De la Santé et de la Lutte contre le SIDA	1
6	de l'Agriculture	1
TOTAL FEVRIER		6

MARS

N°	MINISTERES	RELANCE
1	de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication	1
TOTAL MARS		1

AVRIL

N°	MINISTERES	RELANCE
1	de l'Intérieur et de la Sécurité	1
2	auprès du Président de la République, chargé de la Défense	1
3	District d'Abidjan	1
4	de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication	1
5	De la Santé et de la Lutte contre le SIDA	1
6	De l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	2
7	Du Commerce, de l'Artisanat et des PME	1
8	Imprimerie Nationale	1
TOTAL AVRIL		9

MAI

N°	MINISTERES	RELANCE
1	de l'Intérieur et de la Sécurité	1
2	de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle	2
3	des Infrastructures Économiques	2

4	De l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	1
5	De la Santé et de la Lutte contre le SIDA	1
6	de la Culture et de la Francophonie	2
7	auprès du Président de la République, chargé de la Défense	1
8	Du Tourisme	1
9	Du Ministre auprès du Premier Ministre chargé de l'Economie et des Finances	1
TOTAL MAI		12

JUIN

N°	MINISTERES	RELANCE
1	De la Santé et de la Lutte contre le SIDA	1
2	De l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	1
3	Du Ministre auprès du Premier Ministre chargé de l'Economie et des Finances	1
4	des Infrastructures Économiques	1
5	PPU	2
6	ONEP	1
TOTAL JUIN		7

JUILLET

N°	MINISTERES	RELANCE
1	des Infrastructures Économiques	3
2	De l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	1
3	De la Santé et de la Lutte contre le SIDA	1
4	de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication	2
TOTAL JUILLET		7

AOUT

N°	MINISTERES	RELANCE
1	de l'Intérieur et de la Sécurité	1
2	de la Justice, des Droits de l'Homme et des Libertés Publiques	2
3	de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable	1
4	des Infrastructures Économiques	2
5	De la Santé et de la Lutte contre le SIDA	3
6	des Eaux et Forêts	1

TOTAL AOUT		10

SEPTEMBRE

N°	MINISTERES	RELANCE
1	de la Justice, des Droits de l'Homme et des Libertés Publiques	1
2	du Pétrole et de l'Énergie	1
3	des Infrastructures Économiques	2
4	De la Santé et de la Lutte contre le SIDA	1
TOTAL SEPTEMBRE		5

OCTOBRE

N°	MINISTERES	RELANCE
1	de l'Intérieur et de la Sécurité	1
2	de la Justice, des Droits de l'Homme et des Libertés Publiques	1
3	du Pétrole et de l'Énergie	1
4	des Infrastructures Économiques	2
5	Des Ressources Animales et Halieutiques	2
6	de l'Agriculture	1
7	De la Construction, du Logement de l'Assainissement et de l'Urbanisme	2
8	des Eaux et Forêts	1
9	de la Communication	2
10	PPU	1
11	PRICI	1
12	COUR SUPREME	1
13	ONI	1
TOTAL OCTOBRE		17

NOEMBRE

N°	MINISTERES	RELANCE
1	De la Santé et de la Lutte contre le SIDA	1
2	PPU	2
TOTAL NOVEMBRE		3

DECEMBRE

N°	MINISTERES	RELANCE
----	------------	---------

1	ANRMP	1
2	Du Pétrole et de l'Energie	2
	Economie et Finances	1
	De la Construction, du Logement, de l'Assainissement et de l'Urbanisme	1
	D'Etat, de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle	1
	De l'Agriculture	1
TOTAL DECEMBRE		7

TOTAL GENERAL : 84



ANNEXE 3b - ETAT COMPARATIF DES DELAIS

Ministère	Préparation			Publicité	Ouverture, attribution et approbation												
	Examen des DAO par la DMP	En cas de rejet du DAO, retour du dossier à la DMP après prise en compte des corrections	Vailation définitive du DAO	Délai moyen traitement DAO (entrée - sortie)	Délai moyen de publication ou programmation	Délai moyen travaux COJO	Délai moyen demande ANO	Délai moyen traitement ANO DMP	Notification attribution et invitation à signer le projet de marché	Publication des résultats et délais de recours	Délai moyen signature attributaire	Délai moyen signature AC et numérotatin	Délai moyen approbation	Délai moyen entre ouverture et approbation	Notification approbation	Délai moyen de passation	Nombre de marchés traités
Délai réglementaire	5	3	3	11	30	8	3	5	3	10	3	5	7	44	3	88	
Commission Electorale Indépendante	1,0	8,0	3,0	10,0	15,0	11,0	9,0	16,0			23,0	7,0	4,0	65,0		90,0	1
Conseil Economique et Social	1,0	26,0	1,0	26,0	15,0	1,0					38,0	11,0	4,0	58,0		99,0	1
Ministère auprès du Premier Ministre chargé de l'Economie et des Finances	3,8	14,6	2,8	18,2	25,0	8,3	7,0	8,0			23,7	19,0	4,0	56,3		99,5	3
Ministère auprès du Premier Ministre chargé du Budget	2,6	10,7	4,1	14,1	25,7	8,1	12,5	14,7			11,3	14,9	2,9	64,2		104,0	14
Ministère de l'Agriculture	3,6	12,4	3,0	14,0	23,2	9,3	18,4	8,9			21,2	46,3	5,1	92,5		129,8	11
Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique	3,5	12,6	2,4	14,9	29,6	14,3	9,1	10,5			34,6	57,1	4,7	122,5		167,1	115
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	4,6	7,6	5,0	15,3	26,8	7,7	14,0	12,3			39,7	24,2	4,1	90,4		132,5	14
Ministère de la Communication	2,4	20,1	6,9	27,4	30,0	13,5	11,5	7,5			11,0	9,0	4,0	83,5		140,9	2
Ministère de la Construction, du Logement, de l'Assainissement et de l'Urbanisme	3,3	6,3	3,0	10,7	18,0	14,6	2,0	7,3			37,2	24,5	3,5	68,4		97,1	5
Ministère de la Culture et de la Francophonie	4,0	13,2	4,2	19,3	30,0	146,0	4,0	13,0			1,0	6,0	4,0	169,0		218,3	1
Ministère de la Justice, des Droits de l'Homme et des Libertés Publiques	2,6	15,6	7,0	23,3	30,0	6,0	17,0	18,0			15,0	22,0	2,0	75,0		128,3	1
Ministère de la Promotion de la Jeunesse, des Sports et Loisirs	3,7	10,0	2,7	14,3	30,0	5,0	4,0	14,0			4,0	11,0	4,0	37,0		81,3	1
Ministère de la Santé et de la Lutte contre le Sida	4,3	16,0	4,6	23,0	26,8	14,3	26,2	16,8			30,9	29,8	4,3	106,1		155,9	28
Ministère de la Solidarité de la Famille de la Femme et de l'Enfant	4,0	13,4	3,4	17,5	30,0	36,0	1,0	1,0			11,0	30,0	2,0	76,0		123,5	1
Ministère de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement	4,2	10,3	4,4	16,7	29,3	6,2	12,8	12,9			20,6	24,7	5,0	75,3		121,3	21
Ministère de l'Industrie et des Mines	1,7	6,2	2,5	7,4	30,0	1,5	18,0	9,0			6,2	5,3	5,0	19,7		57,0	6
Ministère délégué auprès du Président de la République chargé de la Défense	2,6	8,1	2,4	10,7	30,0	11,6	22,6	12,3			18,0	11,6	2,7	73,7		114,4	7
Ministère des Infrastructures Economiques	3,0	8,5	2,7	10,5	23,4	20,8	19,3	14,3			30,7	20,4	5,1	98,5		132,5	98

Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle	2,9	9,0	5,5	15,3	24,0	8,4	20,0	25,5			24,4	28,6	4,0	79,8		119,1	5
Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité	2,7	9,7	3,8	14,2	26,8	7,3	30,4	10,6			24,8	44,4	2,9	114,4		155,5	19
Ministère du Commerce, de l'Artisanat et de la Promotion des PME	2,6	5,2	3,3	9,2	30,0	9,3	8,0	14,3			4,7	23,0	3,7	58,7		97,8	3
Ministère du Pétrole et de l'Energie	3,0	10,4	2,9	12,6	26,5	5,4	5,5	5,1			79,9	52,3	5,2	148,6		187,8	34
PRIMATURE	4,1	7,0	3,1	11,9	25,0	75,0	6,5	7,5			24,0	13,0	9,0	109,0		145,9	3

Somme total	71,3	261,0	83,7	356,7	600,1	440,6	278,8	259,5	0,0	0,0	534,8	535,2	95,2	1941,8	0,0	2898,5
Nombre de ministère et institution	23,0	23,0	23,0	23,0	23,0	23,0	23,0	23,0	23,0	23,0	23,0	23,0	23,0	23,0	23,0	23,0
Délais réglementaires (A)	5	3	3	11	30	8	3	5	3	10	3	5	7	44	3	88
Délais moyens fin décembre 2014 (B)	3,1	11,3	3,6	15,5	26,1	19,2	12,1	11,3	0,0	0,0	23,3	23,3	4,1	84,4	0,0	126,0
Différence (A) - (B)	1,9	-8,3	-0,6	-4,5	3,9	-11,2	-9,1	-6,3	3,0	10,0	-20,3	-18,3	2,9	-40,4	3,0	-38,0

	Passation	Marchés traités
Moyenne	126,0	394
Min	57,0	
Max	218,3	

Annexe 4 : Situation sur les activités de formation et de renforcement de capacités

I. Formation externe

N° d'ordre	PERIODE	PUBLIC -CIBLE	FINANCEMENT	NOMBRE DE PARTICIPANTS	OBSERVATIONS
1	12 au 13 mars 2014	Acteurs marchés de l'Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan (UFHBA)	UFHBA	100	RAS
2	15 et 16 mars 2014	Acteurs marchés de PETROCI	PETROCI	15	RAS
3	21 au 24 mai 2014	Acteurs étatiques et non étatiques des Régions du GBEKE et du HAMBOL	PRAPEP PROPACOM	24	RAS
4	22 et 23 mai 2014	Commission Administrative de Conciliation (CAC)	CAC	6	RAS

N° d'ordre	PERIODE	PUBLIC -CIBLE	FINANCEMENT	NOMBRE DE PARTICIPANTS	OBSERVATIONS
5	26 au 28 mai 2014	Acteurs étatiques et non étatiques des Régions du GBEKE et du HAMBOL	PRAPEP PROPACOM	24	RAS
6	11 et 12 juin 2014	Port Autonome d'Abidjan (PAA)	PAA	10	RAS
7	04 au 05 juin 2014	Unité de coordination des projets PRAREP et PROPACOM (Bouaké)	PRAPEP PROPACOM	44	RAS
8	19 mai 2014	Membres du Gouvernement (Séminaire gouvernemental)	Secrétariat Général du Gouvernement	35	RAS
9	17 juin au 29 juillet 2014	Membres des cabinets ministériels	MPMB	302	RAS
10	26 juin 2014 (1 ^{ère} session)	Entreprises membres de la Chambre de Commerce et d'Industrie Française en Côte d'Ivoire (CCIF-CI)	CCIF-CI	18	RAS
11	17 septembre 2014 (1 ^{ère} session)	PME/PMI membres de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire (CCI-CI)	CCI-CI	29	RAS

12	23 au 25 septembre 2014	Inspecteurs du la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique	DGTCP	20	RAS
13	24 septembre 2014 (2 ^{ème} session)	PME/PMI membres de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire	CCI-CI	32	RAS
14	25 septembre 2014 (2 ^{ème} session)	Entreprises membres de la Chambre de Commerce et d'Industrie Française en Côte d'Ivoire(CCIF-CI)	CCIF-CI	17	RAS
15	30 septembre au 02 octobre 2014	Equipe dirigeante et acteurs marchés de l'Agence Nationale du Service Universel de Télécommunications (ANSUT)	ANSUT	35	RAS
16	1 ^{er} octobre 2014 (3 ^{ème} session)	PME/PMI membres de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire	CCI-CI	26	RAS
17	08 octobre 2014 (4 ^{ème} session)	PME/PMI membres de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire	CCI-CI	34	RAS

N° d'ordre	PERIODE	PUBLIC -CIBLE	FINANCEMENT	NOMBRE DE PARTICIPANTS	OBSERVATIONS
18	09 octobre 2014	Entreprises membres de la Chambre de Commerce et d'Industrie Française en Côte d'Ivoire(CCIF-CI)	CCIF-CI	28	RAS
19	15 octobre 2014 (5 ^{ème} session)	PME/PMI membres de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire	CCIF-CI	23	RAS
20	22 octobre 2014 (6 ^{ème} session)	PME/PMI membres de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire	CCI-CI	23	RAS
21	29 octobre 2014 (7 ^{ème} session)	PME/PMI membres de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire	CCI-CI	21	RAS
22	22 au 24 octobre 2014	Acteurs marchés des collectivités de la Région du Sud-Comoé	APPUI CIBLE BAD	55	RAS

23	03 au 07 novembre 2014	Acteurs marchés de la Société Nationale du Développement Informatique (SNDI)	SNDI	13	RAS
24	11 au 13 novembre 2014	Cadres de la Direction de la Formation, de la Documentation et de la Communication (DFDC) de la DGBF	DFDC	14	RAS
25	12 au 14 novembre 2014	Cadres de la Direction des Affaires Financières du Ministère des Infrastructures Economiques (MIE)	DAAF MIE	20	RAS
26	17 et 18 novembre 2014	Acteurs marchés de la Mairie de Cocody	APPUI CIBLE BAD	35	RAS
27	26 au 28 novembre 2014	DAAF et Points focaux des ministères techniques à l'élaboration du DAO à partir des nouveaux DTAO.	APPUI CIBLE BAD	52	RAS
28	10 au 12 décembre 2014	Séminaire-atelier de réflexion sur l'efficacité de la fonction contrôle des marchés publics	APPUI CIBLE BAD	81	RAS

NOMBRE TOTAL D'ACTEURS EXTERNES FORMES EN 2014

1136

I. Formation en interne

N° d'ordre	PERIODE	THEMES	NOMBRE DE PARTICIPANTS	OBSERVATIONS
1	13/02/2014	La validation du Dossier d'Appel d'Offres de restauration	34	RAS
2	01/09/2014	- L'instruction des modes dérogatoires	47	RAS
		- La bonne gouvernance dans les marchés publics	79	
3	11/09/2014	La Rédaction administrative	47	RAS
4	18/09/2014	La Banque de Données des Prix de Référence (BDPR)	35	RAS
5	02/10/2014	La catégorisation des entreprises	31	RAS
6	09, 16 et 23/10/ 2014	<u>Formation des cadres nouvellement recrutés</u> - Les règles et principes généraux des marchés publics ; - la structuration du Dossier d'Appel d'Offres et les opérations post-publication de l'avis d'appel d'offres ; - le remplissage de l'avis d'appel d'offres et des Données Particulières de l'Appel d'Offres.	7	Les sessions reprendront au mois de décembre

NOMBRE TOTAL D'ACTEURS INTERNES FORMES EN 2014

280

II. Recapitulatif

NOMBRE TOTAL D'ACTEURS FORMES EN 2014	1416
NOMBRE TOTAL D'ACTEURS FORMES EN 2013	594